

Sécurité sociale

Il y a quelques années, monsieur l'Orateur, j'étais paralysée. Il est triste de songer que si j'avais été élue à ce moment-là, il m'aurait été extrêmement difficile, sinon impossible, de prendre ma place puisque je n'aurais pu entrer à la Chambre dans une chaise roulante. De fait, sans l'aide de la Providence et de médecins compétents et infatigables, je n'aurais même pas pu prendre place dans la tribune des visiteurs. A ce propos, je regrette de ne voir que trois chaises roulantes dans la tribune aujourd'hui; mais, Dieu merci, au moins trois ont pu s'y rendre. Nous pourrions commencer par mieux aménager la chambre elle-même en construisant une rampe afin que les handicapés puissent visiter cette tribune ou toute autre tribune sans avoir à faire de l'acrobatie.

J'ai promis de donner quelques bonnes nouvelles à la Chambre, et je suis heureuse de pouvoir le faire. J'aimerais parler en particulier de l'alinéa e) de la motion présentée par le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). Je suis très heureuse de pouvoir garantir au député, ainsi qu'à tout le pays, que le gouvernement ne se contente pas de vouloir des programmes de réadaptation valables mais qu'il prendra bientôt des mesures concrètes pour favoriser et promouvoir ces programmes. Avec votre consentement, monsieur l'Orateur, je lirai quelques extraits d'une lettre

datée du 26 mars 1975 que j'ai reçue du ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer). En parlant de diverses activités de réadaptation et de programmes d'achat du gouvernement dont s'occupe déjà son ministère, le ministre dit ceci:

Je me rends compte de l'aspect positif et de la valeur du travail de réadaptation effectué dans les ateliers protégés et je suis prêt à prendre des mesures semblables pour garantir qu'ils auront toutes les chances d'obtenir des contrats de travail. Afin d'encourager davantage les ateliers protégés à présenter des soumissions pour des contrats gouvernementaux, j'ai demandé à mes agents de réviser nos listes de sources actuelles afin de garantir que les ateliers qui veulent travailler pour le gouvernement auront l'occasion de le faire.

Je suis très heureuse de dire que la lettre que j'ai lue venait de ce côté-ci de la Chambre. Cela prouve bien combien le gouvernement songe au bien-être des citoyens handicapés.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Il est 6 heures et, en conformité de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain après-midi.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est honteux! Vous avez étouffé la motion.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité de l'ordre spécial.)